

# PHARMACIEN ADJOINT

PHARMACIE D'OFFICINE



**Il est obligatoire d'être inscrit à l'ordre des pharmaciens pour exercer.**

**Salaire conventionnel débutant :**

2 984,26 € brut mensuel

**Domaine d'activité :**  
Pharmacie d'officine

Le pharmacien adjoint est un professionnel de santé, il est responsable de l'officine en cas d'absence du titulaire. Il est tenu d'avoir un rôle de conseil et d'accompagnement dans la délivrance du médicament et des produits pharmaceutiques et de parapharmacie. Il existe aussi des missions de prévention, de dépistage et de vaccination.

L'exercice de sa profession est encadré par le code de la santé publique.



## MISSIONS

Le pharmacien adjoint tient un rôle de conseil et d'accompagnement auprès des patients sur les traitements prescrits par leur médecin, mais également dans la vente de produits de santé accessibles sans ordonnance. Il conseille sur la posologie, informe sur le bon usage et les effets secondaires des médicaments.

Il peut également dispenser des soins de premier recours (éducation pour la santé, action de prévention ou de dépistage).

C'est un métier qui évolue avec les mutations de son secteur d'activité. Les pharmacies occupent désormais une place grandissante dans le réseau de soins de proximité.

Ses principales missions sont :

- Valider les prescriptions et délivrer des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques en vérifiant les posologies et l'absence d'interactions médicamenteuses risquées,
- Informer et conseiller les patients sur les médicaments (bon usage, dosage, risque d'effets secondaires...) et réaliser des entretiens pharmaceutiques pour certaines pathologies,
- Contribuer aux côtés des professionnels de santé à un accompagnement personnalisé du patient (dispenser les soins de premiers recours, orienter le patient vers un professionnel de la santé, ...),
- Participer à la coordination des soins,
- Participer aux actions de santé publique de prévention et de dépistage, à la vaccination ainsi qu'aux dispositifs de sécurité sanitaire (pharmacovigilance, alertes sanitaires, retraits de lots...),
- Actualiser le Dossier Pharmaceutique (DP) et le Dossier Médical Partagé (DMP),
- Réaliser des préparations magistrales et officinales,
- Participer à la permanence des soins (gardes),
- Superviser le préparateur technicien en pharmacie, contrôler la délivrance du médicament, valider les préparations officinales,
- Coopérer au sein des réseaux de santé (ex. Établissement pour les personnes âgées, maison de repos...),
- Participer à la gestion de l'officine avec le pharmacien titulaire : gérer les stocks, effectuer les achats, garantir la délivrance de certains médicaments sur commande, développer de nouvelles gammes, manager les équipes...



## MISSIONS

- Réaliser des tâches administratives (enregistrer les feuilles de soins et informer le patient sur les modalités de remboursement,...),
- Collecter et gérer les rejets des médicaments non utilisés rapportés par les patients et déchets d'activité de soins à risque infectieux,
- Être responsable de l'assurance qualité à l'officine.



## CADRE DE TRAVAIL

Le pharmacien adjoint pratique la même activité pharmaceutique que le titulaire, à la différence qu'il exerce sous statut cadre.

Le nombre minimum de pharmaciens par officine est réglementé, il dépend du chiffre d'affaire de la pharmacie.

Le pharmacien adjoint exerce essentiellement son métier debout. Les officines sont généralement ouvertes le samedi et peuvent participer au service de gardes (jours fériés, nuit, dimanche).



## COMPÉTENCES

Au-delà de ces compétences scientifiques et techniques acquises par son diplôme de formation initiale, le pharmacien adjoint devra faire preuve de rigueur, de disponibilité, avoir un sens des relations humaines et du travail en équipe. C'est un métier de proximité avec les patients, dans lequel il doit faire preuve de bienveillance, de capacité d'écoute et d'empathie.

En charge de l'officine en collaboration avec le pharmacien titulaire et lorsque celui-ci est absent, il doit également avoir des qualités managériales, une capacité d'organisation, d'autonomie et d'esprit de décision.

Il est également un interlocuteur de choix pour les autres professionnels de santé pour qui il doit se montrer accessible, dynamique et impliqué.

Des aptitudes informatiques, au marketing et à la communication sont un atout supplémentaire pour l'aider à organiser l'officine et à s'adapter aux évolutions technologiques de son secteur et à la digitalisation de ses services.



## FORMATIONS

Ce métier est accessible avec diplôme d'État de docteur en pharmacie (Bac+6). Afin d'exercer, il est également demandé d'être inscrit à l'ordre des pharmaciens.



## ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Un pharmacien adjoint salarié peut devenir titulaire (et donc exercer sous le statut libéral), il doit posséder sa propre officine. Il peut opérer le rachat d'une officine ou s'associer avec un pharmacien titulaire. Il peut se voir offrir la possibilité d'entrer au capital de la pharmacie. Le pharmacien adjoint peut prendre en charge de nouvelles responsabilités et missions au cours de sa carrière.